

Aéro-Club de La Côte

Association régionale de l'Aéro-Club de Suisse



## **TARIFS**

Edition : *Août 2022*

### **Préambule**

Ce document régit les tarifs d'utilisation des appareils de l'Aéro-Club de La Côte et entre en vigueur le 11 août 2022.

Il annule et remplace toutes les éditions précédentes.



Participation annuelle de base				
Constructeur	Modèle	Immat.	CHF	Remarque
Piper Cherokee	PA28-180	HB-OZV	CHF 350.00	-
Bücker Jungmann	BÜ131	HB-UUL	CHF 550.00	-

Tarifs				
Constructeur	Modèle	Immat.	CHF/Heure	Remarque
Piper Cherokee	PA28-180	HB-OZV	CHF 288.00	Sans forfait
Piper Cherokee	PA28-180	HB-OZV	CHF 258.00	Avec forfait de 5h
Bücker Jungmann	BÜ131	HB-UUL	CHF 318.00	-

#### Forfait HB-OZV:

Le paiement d'avance de CHF 1'290.- en sus de la participation annuelle donne droit à un bloc de 5 heures de vols. Les heures du forfait non effectués au 31 décembre ne sont pas remboursables et perdues.

#### Remarques :

- Ce document est en complément du Règlement d'exploitation de l'Aéro-Club de La Côte.
- Instructeur (FI ou CRI) : L'Aéroclub de la Côte ne gère pas la rétribution des instructeurs.
- Facturation sur le temps de vol effectif (attente au sol non facturée).  
Temps de vol effectif = Flight time (Décollage - Atterrissage)
- **Le prix de l'heure comprend le carburant et peut varier mensuellement en fonction du prix de ce dernier.**<sup>1</sup>

Aéro-Club de La Côte  
Association régionale de l'Aéro-Club de Suisse

Le Comité

<sup>1</sup> Basé sur le prix de l'essence à LSGP le 11.08.22 soit 3.30CHF/L.  
Tarifs avions Aéro-Club de La Côte Edition de Mai 2022